

# Consultation publique

## Modification au plan d'urbanisme Règlement P-03-149

### Changement d'affectation pour le secteur situé à l'est du boulevard Jacques-Bizard et au sud du boulevard Gouin – secteur Sainte-Geneviève Arrondissement de L'Île-Bizard/Sainte-Geneviève/Sainte-Anne-de-Bellevue

Le projet de règlement P-03-149 intitulé « Règlement modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 374 de l'ancienne ville de Sainte-Geneviève » a été adopté par le conseil municipal à son assemblée du 22 septembre 2003.

A la demande du conseil municipal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

#### **OBJET DE LA CONSULTATION**

Le projet de règlement P-03-149 modifie l'aire d'affectation « Commerce » par une aire d'affectation « Résidentiel moyenne densité » pour le secteur situé à l'est du boulevard Jacques-Bizard et au sud du boulevard Gouin.

Cette modification a pour but de permettre le développement d'un projet résidentiel de moyenne densité, en continuité avec les usages résidentiels existants.

Le projet de règlement doit faire l'objet d'une consultation puisqu'il s'agit d'une modification au plan d'urbanisme.

#### **DOCUMENTATION**

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement et de la documentation relative au projet sont invités à le faire dès aujourd'hui aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ au bureau d'arrondissement de L'Île-Bizard/Sainte-Geneviève/Sainte-Anne-de-Bellevue, 13, rue Chauret;
- ❖ à la Direction du greffe de la ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
- ❖ à l'Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site Internet : [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca)

Les bibliothèques municipales de Montréal permettent l'accès gratuit au réseau Internet.

## **ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE**

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à l'assemblée de consultation publique :

**Le mercredi 25 février 2004**

19 h

Bureau d'arrondissement

13, rue Chauret

Sainte-Geneviève

La consultation publique se déroulera comme suit :

- La description et l'explication du projet de règlement, suivies d'une période de questions;
- L'audition des opinions des personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le projet.

Renseignements : Alain Cardinal (514) 872-3568.

Montréal, le 9 février 2004

M<sup>e</sup> Jacqueline Leduc  
Greffière